

Plan de quartier • Saint-Émile

DOCUMENT D'ORIENTATION



Équipe de réalisation

Élaboration	Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	Marie-Claude Bergeron
	Service de l'aménagement du territoire	Denis Jean Sonia Tremblay Michel Genest Andrée Plante Peter Murphy
	Service de l'environnement	Renée Lalancette
	Service du développement économique	Christian Marcon
	Réseau de transport de la Capitale	Isabelle Huard
	Service de police	Robert Roberge Gilbert Auclair
	Arrondissement de La Haute-Saint-Charles Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire Division des travaux publics	Marc Bédard Jean Marc Roberge Richard Bonin
Conseil de quartier Saint-Émile	Manon Therrien, présidente Geneviève Lemieux, secrétaire Éric Paquet, trésorier Sébastien Bilodeau Guy Fréchette Philippe Siegel Steeve Verret, conseiller municipal Raymond Dion, conseiller municipal	
Direction	Division de la gestion du territoire	Luc Bérubé
Coordination	Division de la gestion du territoire	Marie-Claude Bergeron
Rédaction	Division de la gestion du territoire	Marie-Claude Bergeron Laurie Laperrière, stagiaire Gabriel Chassé
Cartographie	Service de l'aménagement du territoire, Division de l'urbanisme	Johel Morneau Michel Marcoux
Secrétariat	Division de la gestion du territoire	Diane LaRoche

Table des matières

1	Introduction.....	4	4	4	4
1.1	Contexte	4			
1.2	Nature du plan de quartier.....	4			
1.3	Démarche d'élaboration du plan de quartier.....	5			
1.4	Localisation et délimitation du quartier Saint-Émile	6			
2	Portrait du quartier.....	7			
2.1	Historique.....	7			
2.2	Portrait socioéconomique et démographique des résidents	9			
2.2.1	La population	9			
2.2.2	Les ménages	11			
2.2.3	Le logement	12			
2.2.4	La scolarité	14			
2.2.5	Le revenu	15			
2.2.6	L'emploi.....	16			
2.2.7	Les moyens de transport.....	17			
2.2.8	La langue et l'immigration.....	18			
2.3	Analyse du territoire	20			
2.3.1	L'utilisation du sol	20			
2.3.2	Le cadre bâti	21			
2.3.3	Le patrimoine bâti.....	21			
2.3.4	L'activité économique	21			
2.3.5	L'activité communautaire	22			
2.3.6	La circulation.....	22			
2.3.7	Les contraintes à l'aménagement...	23			
3	Diagnostic.....	24			
3.1	Cadre de vie	25			
3.1.1	Environnement naturel	25			
3.1.2	Environnement bâti.....	26			
3.2	Milieu de vie	27			
3.2.1	Environnement social	27			
3.2.2	Environnement culturel.....	28			
3.3	Niveau de vie.....	29			
3.3.1	Environnement économique	29			
3.4	Enjeux généraux	30			
4	Orientations et objectifs de planification et de gestion du quartier.....	32			
5	Conclusion.....	38			
	Bibliographie.....	39			
	Cartes.....				
1	Localisation du quartier Saint-Émile	41			
2	Quartier Saint-Émile.....	42			
3	Années de construction des bâtiments.....	43			
4	Répartition de la population de 4 ans et moins (%)	44			
5	Répartition de la population de 5 à 14 ans (%)	44			
6	Services à la communauté	45			
7	Utilisation du sol	46			
8	Équipements et bâtiments publics	47			
9	Potentiel de logements	48			
10	Réseau routier et cadre bâti	49			
11	Contraintes à l'aménagement.....	50			

1. Introduction

1.1 Contexte

La réalisation du Plan du quartier de Saint-Émile s'inscrit dans les intentions de la planification stratégique de la Ville de Québec qui a, entre autres objectifs, de développer un milieu de vie diversifié et de qualité afin d'assurer le bien-être de la population.

Depuis la réforme municipale, qui a affecté l'agglomération de Québec en 2002, deux exercices de planification majeurs ont été mis de l'avant afin d'orienter les actions futures de la nouvelle Ville de Québec. Le premier est le plan stratégique, adopté en 2003, qui définit une vision claire et partagée du développement futur de la ville, ainsi que des objectifs pour chacun des quartiers. Le second est le Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD), adopté en 2005, qui définit les priorités et les orientations majeures en matière de développement urbain et d'organisation spatiale pour la ville de Québec en entier.

Le plan de quartier constitue l'outil de planification local qui permet de traduire les grandes orientations municipales du PDAD à l'échelle du quartier. De ce fait, il se veut un document de référence dont l'objectif est d'orienter le développement et la revitalisation des quartiers, dont le quartier de Saint-Émile.

1.2 Nature du plan de quartier

Le plan de quartier représente un outil de gestion et de planification d'une communauté, basé sur les principes du développement durable, soit un développement qui concilie les aspects social, économique et environnemental du milieu.

Cet instrument, servant à planifier l'évolution d'un quartier donné, permet de définir les orientations que prendra l'administration en matière d'aménagement et d'orienter ses décisions en fonction des intérêts du milieu.

Son approche flexible et démocratique favorise l'implication de la population à faire part de ses préoccupations et à proposer des pistes de solution tout au long du processus. Le document reflète donc les

préoccupations locales en plus des valeurs de développement de la Ville, visant à améliorer la qualité de vie dans le quartier et à gérer sa croissance, que ce soit au point de vue de l'environnement, l'habitation, l'aménagement du territoire, la circulation et le transport, la sécurité urbaine, les loisirs et la vie communautaire.

Finalement, c'est un outil permettant d'établir une vision commune sur l'avenir du quartier puisqu'il concerne la participation des intervenants politiques, municipaux (services centraux et divisions de l'arrondissement), du conseil de quartier en plus de celle de la population.

1.3 Démarche d'élaboration du plan de quartier

En référence au *Guide d'élaboration des plans directeurs de quartier*¹, voici les étapes suivies pour la réalisation du présent plan de quartier de Saint-Émile.

Présentation de la démarche

La démarche s'amorce par la présentation des étapes du processus et de l'échéancier projeté. Les différents acteurs impliqués sont introduits au projet.

Constats et diagnostic

La deuxième étape consiste d'abord à dresser le portrait du quartier, à partir d'un inventaire exhaustif qui comprend une partie historique, les principales caractéristiques de la population ainsi qu'une analyse du territoire. À partir de ces informations ainsi que des préoccupations et des problématiques vécues par la population du quartier, on dresse les forces et les faiblesses de l'environnement interne du quartier, ainsi que les opportunités et les contraintes de l'environnement externe de ce dernier. De grands enjeux ont été dégagés de cet exercice, soit : l'habitation, la sécurité urbaine, le transport, l'activité économique, l'environnement ainsi que la culture, les loisirs et la vie communautaire.

La population ainsi que le milieu d'affaires et les groupes d'intérêt du quartier ont fait part de leurs préoccupations lors d'une consultation publique tenue le 22 juin 2009 par le conseil de quartier.

Orientations et objectifs

Afin de répondre aux enjeux définis à l'étape précédente, des orientations et des objectifs sont précisés dans le document d'orientation qui est produit à cette étape et qui rejoint les objectifs généraux de la Ville ainsi que les besoins du quartier. Ce document d'orientation présente des objectifs qui visent l'amélioration du cadre de vie, du milieu de vie ainsi que du niveau de vie des citoyens du quartier de Saint-Émile.

¹ Plan directeur de quartier, Guide d'élaboration, Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Centre de développement économique et urbain (CDÉU), novembre 2001, 37 pages + annexes et cartes.

La population a également été consultée à cette étape, le 29 septembre 2009, afin de s'assurer que les orientations et les objectifs traduisent bien les besoins du quartier.

Plan d'action

La concrétisation des orientations et des objectifs se réalise par l'élaboration d'un plan d'action. Ce dernier s'inscrit dans la même démarche démocratique entamée et a pour but de répondre aux besoins et aux priorités de la Ville et de la population du quartier. Présenté sous forme de tableau, il précise la nature des projets, leurs étapes et l'échéancier de réalisation, ainsi que les maîtres d'œuvre et partenaires.

Considérant qu'un plan d'action sous forme de tableau résume bien l'ensemble des actions, mais empêche par le fait même de fournir beaucoup d'explications sur la démarche et le raisonnement entourant l'action proposée, la rédaction d'un dossier complémentaire au plan d'action comprenant des fiches détaillées expliquant comment les actions seront mises de l'avant est essentielle. Cette démarche permet également au plan d'action d'être mis à jour et de démontrer l'évolution des dossiers.

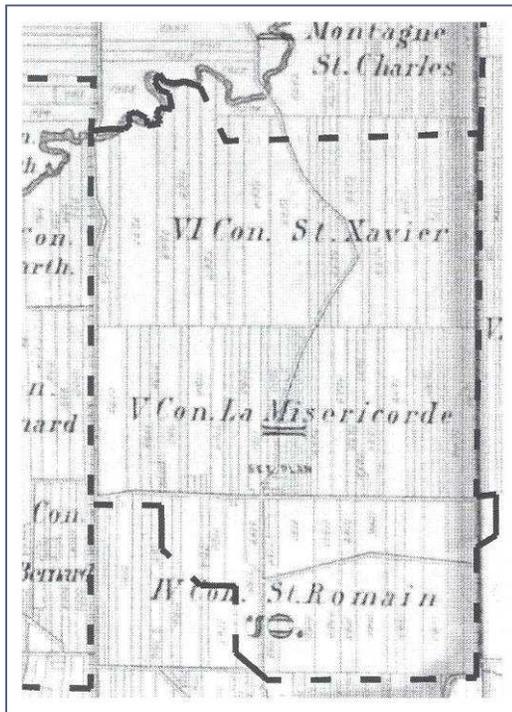
Le plan d'action est accompagné d'un plan image qui consiste à illustrer les enjeux sur une carte du secteur. Ce plan localise les actions dans un schéma intégrateur permettant ainsi d'avoir une vision d'ensemble du développement projeté du quartier.

Diffusion, mise en œuvre et suivi

La dernière étape consiste à diffuser le plan de quartier aux différents services municipaux ainsi qu'à la population. Quant à la mise en œuvre, elle consiste à la réalisation des actions prioritaires par les maîtres d'œuvre et partenaires. Finalement, le suivi annuel est très important pour s'assurer que le plan d'action se concrétise.

1.4 Localisation et délimitation du quartier de Saint-Émile

Comme l'illustrent les cartes 1 et 2, le quartier de Saint-Émile est compris dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, lequel regroupe également les quartiers Loretteville, Lac-Saint-Charles, des Châtel, Val-Bélair et une partie du quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf.



● Développement de Saint-Émile (Hopkins, 1879)

Le quartier est également limité à l'ouest par la fin des anciennes concessions St-Romain, La Miséricorde et St-Xavier.

Lors de la réorganisation municipale découlant de la Loi 70, en 2002, la Ville de Saint-Émile a été fusionnée ainsi que 12 autres villes, à l'ancienne Ville de Québec. Le quartier Saint-Émile fut créé lors de l'entrée en vigueur du règlement R.V.Q. 203 de la Ville de Québec, faisant suite à cette fusion. Le territoire actuel du quartier est le même que l'ancienne ville, couvrant une superficie approximative de 8,4 km².

Les limites sud, nord et ouest de Saint-Émile sont clairement définies par des éléments naturels ou construits. Au nord, cette limite est créée par la montagne Saint-Charles, tandis qu'au sud et à l'ouest, elle est représentée par le corridor de transport d'Hydro-Québec. Le quartier est également limité à l'ouest par le boulevard de la Colline (au nord de la rue de la Faune), au sud par la rue de Pomerol, et à l'est par la

2. Portrait du quartier

2.1 Historique

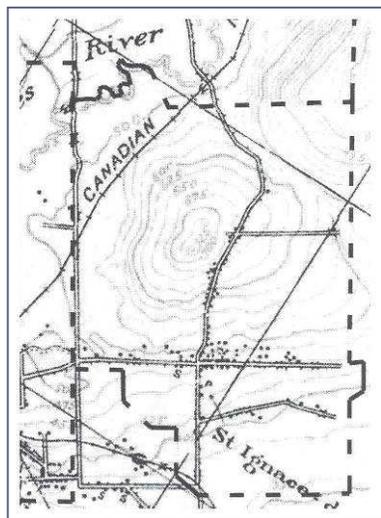
Au temps des pionniers

À l'époque seigneuriale, le territoire de La Haute-Saint-Charles a été donné en concession à Robert Giffard, seigneur de Beauport, par autorité du roi Louis XIII en 1647. Dans la même année, il cède la partie est de cette concession aux Sœurs Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec qui lui donnent le nom de St-Ignace.

Les premiers habitants de la seigneurie semblent s'être installés vers 1662, faisant suite à la division du territoire en trois concessions : Saint-Romain, la Miséricorde et Saint-Xavier.

À la fin du 18^e siècle, les concessions s'étirent plus au nord, mais le peuplement reste faible. L'agriculture et l'industrie du bois occupent la population au cours du 19^e siècle. L'arrivée du chemin de fer dans les années 1880 renforce cette dernière industrie puisqu'il est construit dans le but d'approvisionner la ville de Québec en bois de chauffage.

Ce sont les religieuses qui firent tracer les premières routes, vers le début du 19^e siècle, dont les routes Notre-Dame-de-la-Miséricorde (rue de la Faune), François-Xavier (Vézina), Saint-Romain ainsi que la future avenue Lapierre et le boulevard de la Colline.

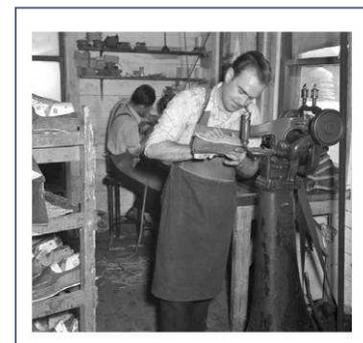


● Développement du milieu urbain de Saint-Émile-1916

Au temps du cuir

L'arrivée de la nation huronne-wendat en 1697 dans leur nouveau village nommé « Jeune Lorette » à proximité de la chute Kabir Kouba va être déterminante pour l'arrondissement puisqu'on assistera à la naissance d'une activité majeure pour l'ensemble du territoire, le travail du cuir. Au 19^e siècle, le « Village-des-Hurons » connaît un important essor industriel produisant canots, mocassins et raquettes. Plusieurs entreprises voient le jour, élargissant la production à la pantoufle et aux gants. Le manque d'espace poussera l'expansion de cette industrie à la rue Racine (secteur Loretteville) et au « village Saint-Ignace » (Saint-Émile) vers la fin du 19^e et début du 20^e siècle, principalement regroupés au carrefour des chemins Notre-Dame de la Miséricorde (rue de la Faune) et du chemin du lac Saint-Charles (avenue Lapierre). Ces grandes manufactures offrent du travail à un grand nombre d'employés tant à l'intérieur de l'usine que dans les foyers (perlage et laçage); près de la moitié de la population pratique le métier de tailleurs de cuir et de tanneurs en 1896².

Les usines attirent donc de nombreuses familles. Environ 700 personnes (131 familles) composent la paroisse en 1925, principalement des tailleurs de cuir et des tanneurs. Seules 5 à 6 familles cultivent la terre, compte tenu du sol maigre et sablonneux. La spécialisation de Saint-Émile est la pantoufle d'intérieur, mais plusieurs autres produits sont confectionnés dans les usines tels que les chaussures, les bottes, les gants et les mitaines de cuir. Près de 25 usines vouées à la transformation du cuir se succéderont à Saint-Émile, dont 13 manufactures spécialisées dans la pantoufle d'intérieur et les mocassins. Aujourd'hui, il subsiste encore 5 de ces entreprises.



● Ouvrier de la manufacture de pantoufles « Bastien Bros. » — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E6, S7, P35435

² Patri-Arch. Inventaire et analyse du patrimoine de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, Le territoire. Ville de Québec. Août 2004.

Au temps des églises

C'est en 1794 qu'est fondée la paroisse Saint-Ambroise-de-la-Jeune Lorette, par détachement de la paroisse Saint-Charles-Borromée. Un second détachement du village de Saint-Romain survient en 1835 pour réintégrer la paroisse de Charlesbourg. C'est finalement en 1925 que la Paroisse Saint-Émile est fondée. Son église s'érige durant les deux années subséquentes, pour desservir la population qui s'accroît en intégrant le rang Saint-Romain en 1928. La municipalité est finalement reconnue l'année suivante. Le nom « Saint-Émile » est choisi en l'honneur de l'abbé Joseph-Nazaire-Émile Bédard, curé de Saint-Émile de 1925 à 1940.



● *Saint-Émile, 1937 –
Archives de la Ville de Québec, N023405, auteur :
William Bertrand Edwards*

Au temps de l'urbanisation

Une forte accélération du développement domiciliaire en dehors des principaux axes a été constatée dans les années soixante-dix. Ce phénomène s'explique principalement par la mise en place d'infrastructures, soit un réseau d'égout et d'aqueduc, l'aménagement du boulevard Laurentien dans les années soixante ainsi que par un nouveau mode de vie recherché par la génération des « baby-boomers » : une maison de plain-pied (bungalow), un espace de verdure et l'automobile comme mode de transport.

Cette banlieue de deuxième couronne, devenue ville en 1993, a vécu une seconde vague d'expansion urbaine dans les années quatre-vingt-dix par l'ouverture de nouvelles rues résidentielles dans la partie sud du quartier, entre les rues des Sommeliers et du Pomerol. La carte 3 illustre bien l'ampleur de cet étalement sur le territoire.

Depuis le début des années 2000, c'est le quartier qui a connu le plus fort taux de croissance dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Sa population de 5 521 habitants en 1990 double pratiquement pour atteindre 10 694 en 2000. On poursuit les lotissements dans la partie nord du quartier, où la topographie s'accroît en se rapprochant de la montagne Saint-Charles et où il y a présence de quelques cours d'eau.

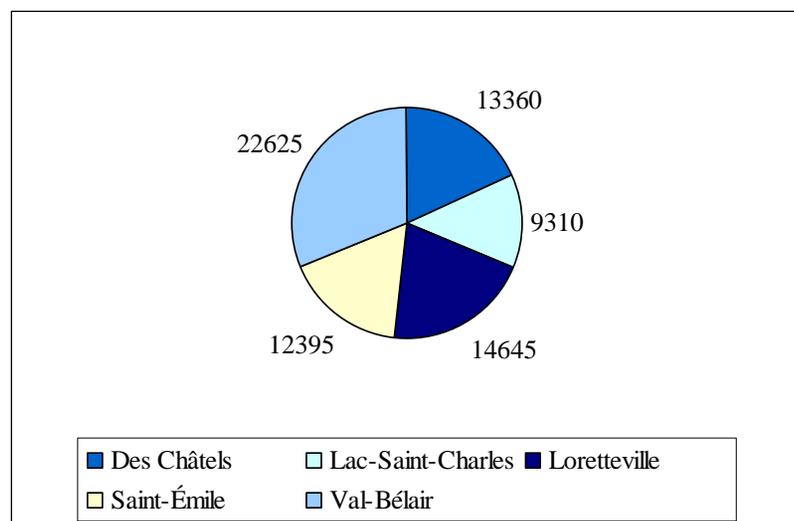
C'est en 2002 que la Ville de Saint-Émile est fusionnée à 12 autres villes afin de former la nouvelle Ville de Québec, et faire partie de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Le secteur Saint-Émile prend officiellement son identité de quartier en 2007, à la suite de la constitution d'un conseil de quartier.

2.2 Portrait socioéconomique et démographique des résidents³

2.2.1 La population

La population totale du quartier Saint-Émile était de **12 395** en 2006, représentant **17 %** de la population de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles (**74 070**). On remarque que la démographie du quartier est en pleine croissance puisqu'elle a augmenté de **13,3 %** depuis 2001 comparativement à **3,1 %** pour la ville de Québec.

Figure 1 : Population des quartiers de l'arrondissement



³ Depuis le 1^{er} novembre 2009, une partie du territoire du quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf a été intégrée à l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Le nombre de résidents de ce secteur apparaît dans le total de la population de l'arrondissement, mais le quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf ne fera pas l'objet d'une analyse comparative puisque le nombre de résidents de ce quartier faisant partie de l'arrondissement 6 est négligeable.

Tableau 1: Évolution de la population de la Ville de Québec

Population de la Ville de Québec	2001	%	2006	%	Variation
Population totale	476 330		491 140		3,1 %
Nombre de femmes	249 965	52,5 %	257 110	52,3 %	-0,2 %
Nombre d'hommes	226 365	47,5 %	234 030	47,7 %	0,2 %
0 à 19 ans	97 420	20,5 %	94 175	19,2 %	-1,3 %
20 à 34 ans	99 445	20,9 %	102 490	20,9 %	0,0 %
35 à 49 ans	117 790	24,8 %	107 455	21,9 %	-2,9 %
50 à 64 ans	91 620	19,2 %	107 675	21,9 %	2,7 %
65 ans et plus	70 065	14,7 %	79 340	16,2 %	1,5 %

Source : Statistique Canada 2001 et 2006

Tableau 2: Évolution de la population du quartier Saint-Émile

Population du quartier Saint-Émile	2001	%	2006	%	Variation
Population totale (quartier)	10 940		12 395		13,3 %
Nombre de femmes	5550	50,7 %	6265	50,5 %	-0,2 %
Nombre d'hommes	5390	49,3 %	6135	49,5 %	0,2 %
0 à 19 ans	3320	30,3 %	3715	30,0 %	-0,4 %
20 à 34 ans	2260	20,7 %	2345	18,9 %	-1,7 %
35 à 49 ans	3300	30,2 %	3695	29,8 %	-0,4 %
50 à 64 ans	1515	13,8 %	1915	15,4 %	1,6 %
65 ans et plus	540	4,9 %	745	6,0 %	1,1 %

Source : Statistique Canada 2001 et 2006

Un quartier en pleine croissance faiblement affecté par le vieillissement de sa population

Âge moyen :
33,6 ans

La population du quartier est composée principalement des groupes d'âge 0-19 ans et 35-49 ans, représentant près de 60 % de la population totale. En observant les tableaux 1 et 2, on remarque une proportion de la population âgée de plus de 50 ans nettement plus élevée dans la ville de Québec (**38,1 %**) que dans le quartier (**21,4 %**). Et cet écart tend à s'accroître puis qu'une augmentation de **2,7 %** de la proportion des résidents âgés de 50 ans et plus est observée dans le quartier Saint-Émile, entre 2001 et 2006, considérablement moins prononcée que celle de l'ensemble de la ville qui est de **4,2 %**, pour cette même période. La population de 65 ans et plus se concentre majoritairement au cœur de Saint-Émile, soit à l'angle de la rue de la Faune et de l'avenue Lapierre.

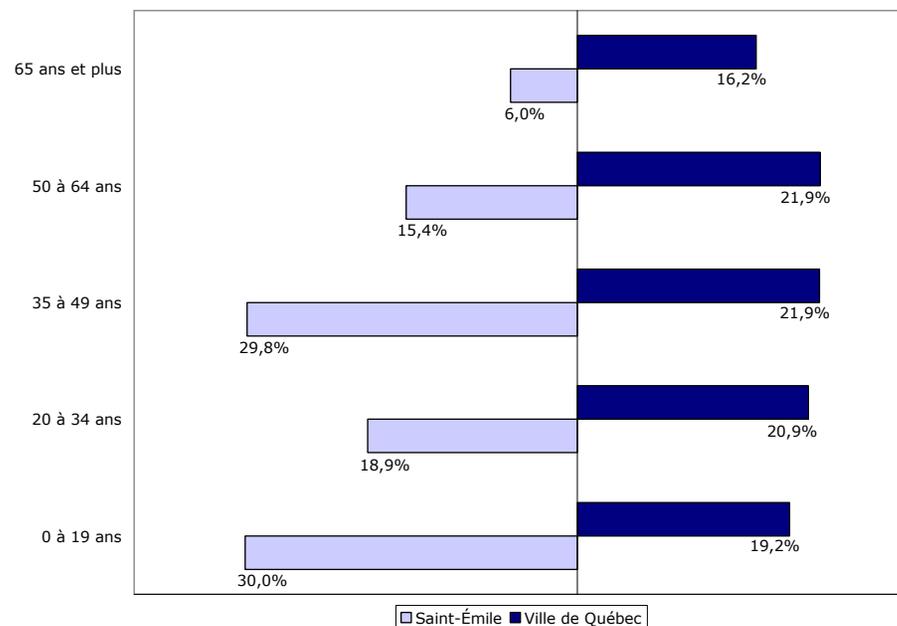
L'âge moyen de la population de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles est le plus bas de la ville, soit 36,1. Celui du quartier Saint-Émile est de 33,6 ans, ce qui est considérablement plus jeune que l'âge moyen de la population de la grande ville établi à 41,4. Saint-Émile est en fait, le deuxième quartier de la Ville où l'âge moyen est le plus bas, Val-Bélair, étant le premier.

Toutefois, le vieillissement de la population est un phénomène qui touche le quartier Saint-Émile, mais dans une moindre mesure que pour la ville de Québec et que pour l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

Le renouvellement des familles est supérieur dans le quartier que dans la ville de Québec

Les phénomènes démographiques peuvent s'analyser également à l'aide de la pyramide des âges. (figure 2) Ainsi, la pointe de la pyramide confirme que la proportion de personnes âgées est grandement inférieure dans le quartier Saint-Émile qu'à Québec. On constate également que la base de la pyramide, du côté gauche, est beaucoup plus large que celle du côté droit. Ce constat indique que la représentativité des jeunes est plus grande dans le secteur Saint-Émile que dans l'ensemble de la ville de Québec.

Figure 2 : Pyramide des âges



Source : Statistique Canada 2006

En 2006, les données de Statistique Canada, par aire de diffusion⁴, situent les jeunes enfants âgés de 0 à 4 ans principalement dans les nouveaux secteurs de développement; ils représentent fréquemment plus de **8 %** de la population comprise dans l'aire de diffusion. Les enfants d'âge scolaire s'étendent, quant à eux, sur la presque totalité de la portion est du quartier. (cartes 4 et 5)

⁴ Selon Statistique Canada, une aire de diffusion est une « Petite région composée d'un ou de plusieurs pâtés de maisons avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion. »

L'offre de places en résidence pour les personnes retraitées est insatisfaisante

En ce qui a trait à l'offre de services dédiés aux personnes âgées, mentionnons que le quartier Saint-Émile possède à l'intérieur de son enceinte moins de **10 %** de toutes les places offertes en résidences de personnes retraitées et en habitations à loyer modique pour personnes âgées de l'arrondissement, soit **98** places. Ainsi, environ **13 %** des citoyens de plus de 65 ans de Saint-Émile ont la possibilité d'être hébergés à même leur quartier. La carte 6 présente l'emplacement des 2 résidences pour personnes âgées du quartier.

L'offre de services de garde ne répond pas aux besoins des familles du territoire

Dans l'ensemble de l'arrondissement, il y a un manque d'établissements de garde très marqué. En 2009, il y avait, dans l'arrondissement, **1448** places en service de garde en milieu familial. Celles-ci étaient toutes occupées et environ **800** personnes, en provenance majoritairement de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, étaient en attente d'une place dans ces établissements.

Les garderies en établissement du quartier Saint-Émile comptaient, quant à elles, **220** places pour les enfants et les poupons. Ceci représente **23 %** des places de garde en institution de l'arrondissement. Bien qu'il y ait un manque incontestable de places de garde, le quartier Saint-Émile est proportionnellement moins fortement touché que certains autres quartiers de l'arrondissement. Il y avait une proportion plus élevée de places de garde par enfant dans le quartier (1 enfant sur 4, de moins de 5 ans, a une place en garderie en institution dans le quartier, comparativement à 1/5 pour l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles). La carte 6 illustre la localisation des 4 institutions présentes dans le quartier en 2009.

2.2.2 Les ménages

Le quartier est habité par des ménages composés en moyenne de 2,7 personnes

Dans le quartier Saint-Émile, le nombre moyen de personnes dans un ménage⁵ est de **2,7**, ce qui est supérieur à la moyenne de Québec établie à **2,2** personnes. On remarque aussi, en étudiant le tableau 3, que la part des ménages d'une personne représente 20 % de moins dans Saint-Émile que dans Québec et qu'à l'inverse, la proportion de ménages de 4 personnes et plus est deux fois plus importante dans le quartier à l'étude que dans la grande ville.

Le nombre moyen d'enfants à la maison par famille de recensement est en légère diminution depuis 2001, passant de **1,2** à **1,1** dans le quartier Saint-Émile, égalant ainsi la moyenne la plus élevée des quartiers de l'arrondissement et supérieur à celle de la ville de Québec établie à **0,9**.

Après Lac-Saint-Charles, le quartier Saint-Émile est le deuxième quartier qui regroupe le moins de familles monoparentales (**480**) de l'arrondissement, la moyenne s'établissant à **634** familles par quartier.

⁵ Selon Statistique Canada, un ménage comprend une « [p]ersonne ou [un] groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. »

Tableau 3 : Composition des ménages

Territoire	Pop. totale	Nombre de ménages	Nombre moyen de pers./mén.	Ménages 1 pers.	Ménages 2 pers.	Ménages 3 pers.	Ménages 4-5 pers.	Ménages 6 pers. et plus
Ville de Québec	491 140	228 095	2,1	36,6 %	35,7 %	13,9 %	13,1 %	0,8 %
Arrondissement	74 070	28 125	2,6	21,0 %	34,5 %	20,8 %	22,5 %	1,2 %
Des Châtelains	13 360	5 215	2,5	21,1 %	35,2 %	20,6 %	22,0 %	1,2 %
Loretteville	14 645	6 275	2,3	29,4 %	37,8 %	15,9 %	16,0 %	1,0 %
Saint-Émile	12 395	4 525	2,7	15,6 %	32,3 %	23,8 %	26,9 %	1,3 %
Lac-Saint-Charles	9 310	3 490	2,7	15,9 %	35,7 %	22,6 %	24,1 %	1,4 %
Val-Bélair	22 625	8 620	2,6	19,7 %	32,4 %	22,3 %	24,5 %	1,2 %

Source : Statistique Canada 2006

2.2.3 Le logement

Les résidences unifamiliales isolées dominent le territoire

Les données contenues dans le tableau 4 confirment le caractère dortoir du quartier, fortement dominé par des usages résidentiels de type unifamilial isolé pour loger les familles nombreuses. Ainsi, proportionnellement, il y a deux fois plus de maisons individuelles non attenantes à Saint-Émile que dans l'ensemble de la ville. Les résidences unifamiliales jumelées et en rangée représentent aussi une forte part du marché immobilier du quartier. Notons aussi la très faible proportion d'appartements sur le territoire. En cumulant tous les types d'appartements, on constate qu'ils ne correspondaient qu'à **12,1 %** des logements privés occupés sur le territoire du quartier Saint-Émile en 2006. À la même période, à l'échelle de la ville de Québec, les appartements représentaient près de **60 %** des logements privés occupés.

Tableau 4 : Nombre de logements privés occupés selon le type de construction résidentielle

Type de logement	Ville de Québec		Saint-Émile	
	2006	%	2006	%
Nombre total de logements privés occupés	228 100		4 525	
Maison individuelle non attenante	73 910	32,4	2 925	64,6
Maison jumelée	11 115	4,9	670	14,8
Maison en rangée	5 270	2,3	300	6,6
Appartement, duplex	15 795	6,9	275	6,1
Appartement, immeuble de cinq étages ou plus	18 155	8,0	0	0,0
Appartement, immeuble de moins de cinq étages	101 600	44,5	270	6,0
Autre maison individuelle attenante	1 240	0,5	25	0,6
Logement mobile	1 015	0,4	55	1,2

Source : Statistique Canada 2006

Les logements locatifs sont en demande Selon la SCHL⁶, la demande d'appartements privés est toujours aussi forte que par les années passées et l'offre n'a que peu augmenté.

Le taux d'inoccupation des appartements privés le démontre bien puisque celui de la périphérie nord de Québec⁷ était établi, en 2009, à **0,2**, un des plus bas de la région métropolitaine de Québec.

Le rapport de la SCHL sur le marché locatif indique que le taux d'inoccupation est nul pour les studios, les appartements d'une chambre et de 3 chambres et plus, tandis que le taux pour les appartements de 2 chambres est établi à 0,3.

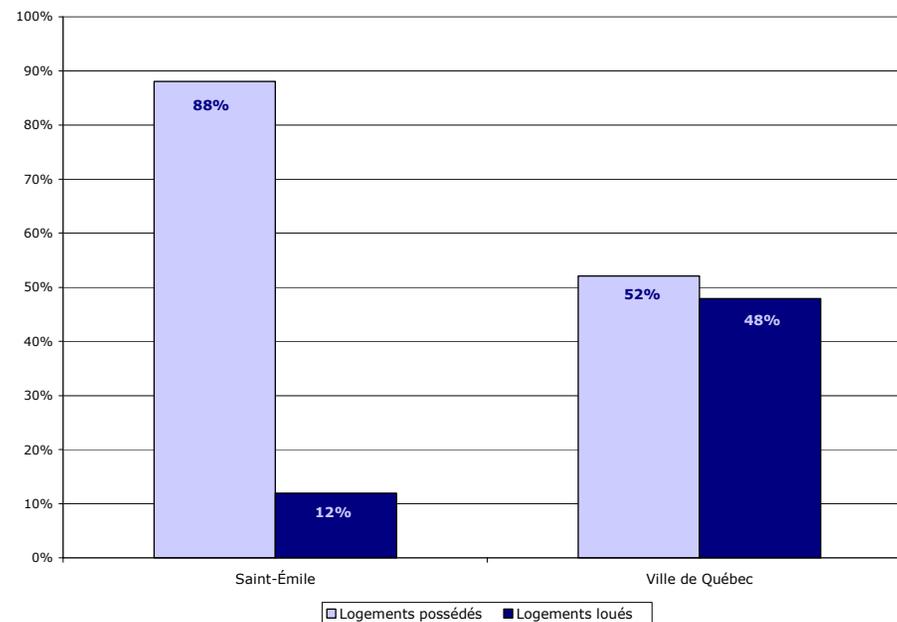
À Québec, la proportion des logements loués, par rapport à ceux possédés, est assez constante de 1981 à 2006. En 1981, cette proportion s'élevait à **53,8 %**, diminuant constamment pour atteindre **47,9 %** en 2006. Une proportion croissante et très importante des Québécois a donc accès à la propriété. Si l'on compare ces chiffres à ceux obtenus pour l'ensemble de la province du Québec, on s'aperçoit que **58,1 %** des logements sont possédés et **41,9 %** sont loués. Il y a donc proportionnellement moins de propriétaires dans la ville de Québec que dans toute la province.

La situation du quartier Saint-Émile semble, quant à elle, plus qu'excellente concernant l'accessibilité à la propriété. Comme l'illustre la figure 3, une proportion exceptionnelle, soit près de **90 %** des citoyens de ce quartier, est propriétaire.

⁶ SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT, *Rapport sur le marché locatif- RMR de Québec*- Date de diffusion : 2009.

⁷ La périphérie nord (zone 5) selon la SCHL comprend : Val-Bélair, Saint-Émile, Loretteville, Lac-St-Charles, Lac-Delage, Valcartier, Shannon, Lac-Saint-Joseph, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Fossambault.

Figure 3 : Mode d'occupation des logements occupés



Source : Statistique Canada 2006

Une valeur élevée des propriétés

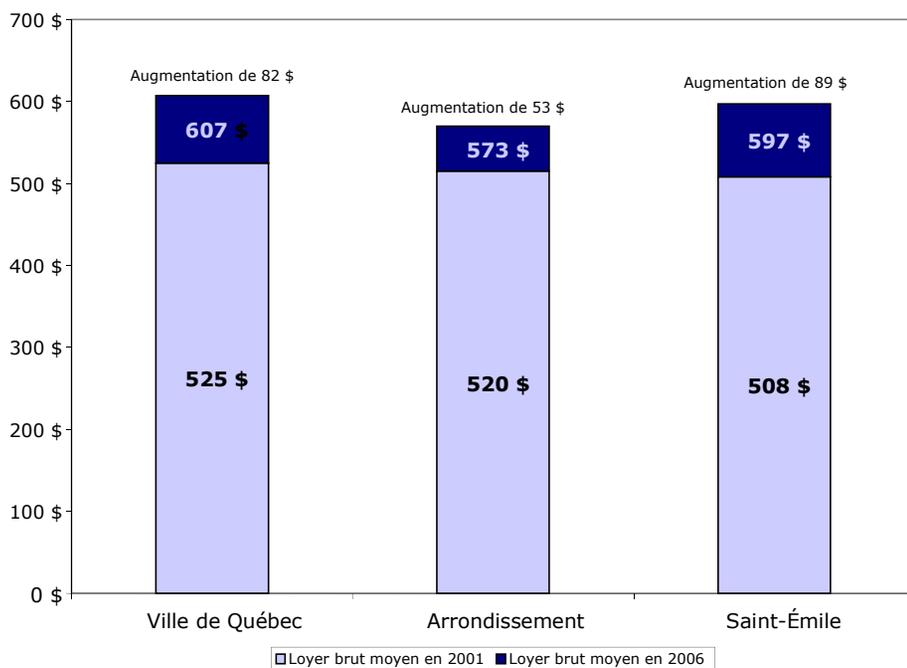
Comme illustré au tableau 5, la valeur des logements possédés est supérieure dans le quartier Saint-Émile que dans les autres quartiers de l'arrondissement, mais moindre que celle de la ville de Québec. Par contre, leur valeur augmente plus rapidement dans le quartier que dans la ville. Il faut tout de même mentionner que ces taux se sont accrus à une vitesse effrénée entre 2001 et 2006 pour tous les secteurs. Rappelons que la variation de la valeur moyenne des logements de la grande ville de Québec n'avait crû entre 1996 et 2001 que d'approximativement **5 %**.

Tableau 5 : Valeur moyenne du logement

Valeur moyenne du logement	2001	2006	Variation
Ville de Québec	101 764 \$	158 569 \$	55,8 %
Des Châtelers	94 225 \$	145 899 \$	54,8 %
Lac-Saint-Charles	80 636 \$	129 204 \$	60,2 %
Saint-Émile	90 146 \$	148 292 \$	64,5 %
Loretteville	89 820 \$	146 376 \$	63,0 %
Val-Bélair	84 934 \$	138 133 \$	62,6 %

Source : Statistique Canada 2001 et 2006

Figure 4 : Coûts moyens des logements locatifs



Source : Statistique Canada 2001 et 2006
Document d'orientation
2011-01-18

La figure 4 démontre, quant à elle, que le coût moyen des logements locatifs est légèrement moins élevé dans le quartier Saint-Émile qu'à Québec, mais supérieur à la moyenne de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. En 2001, le coût moyen se situait à 508 \$ par mois pour grimper à 597 \$ par mois en 2006. Cette augmentation de 89 \$ est remarquable, car elle est pratiquement deux fois supérieure à celle de La Haute-Saint-Charles.

2.2.4 La scolarité

La population tend à se scolariser

La scolarisation des résidents du quartier Saint-Émile est semblable à celle de la ville de Québec : un pourcentage élevé de la population a fait des études postsecondaires. Le tableau 6 montre que dans les deux secteurs, la population tend à se scolariser. De cette manière, de moins en moins de gens ne possèdent aucun diplôme et de plus en plus de gens vont à l'université ou obtiennent un diplôme d'études secondaires. La proportion des citoyens ayant fréquenté l'université est tout de même inférieure à Saint-Émile qu'à Québec. En effet, contrairement à la moyenne pour l'ensemble de la ville, ce n'est pas le groupe des universitaires qui regroupe le plus de personnes, mais bien celui des gens détenant un diplôme d'études secondaires ou ayant fréquenté un établissement collégial.

Tableau 6 : Population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau d'études atteint

Niveau d'étude atteint	Ville de Québec			Saint-Émile		
	2001	2006	Variation	2001	2006	Variation
Population totale de 15 ans et plus	393 785	415 705	21 920	8 195	10 760	185
Aucun certificat	36,5 %	17,8 %	-18,7 %	40,0 %	19,9 %	-20,1 %
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	10,5 %	14,1 %	3,6 %	14,4 %	18,3 %	3,9 %
Avec certificat d'études secondaires	17,0 %	22,7 %	5,7 %	19,2 %	23,1 %	4,0 %
Études collégiales	22,4 %	19,0 %	-3,4 %	26,2 %	23,0 %	-3,1 %
Études universitaires	23,2 %	26,4 %	3,2 %	11,5 %	15,5 %	4,03 %

Source : Statistique Canada 2001 et 2006

2.2.5 Le revenu

Des revenus élevés présentant des écarts négligeables entre les ménages

celui de la ville de Québec (**57 526 \$**).

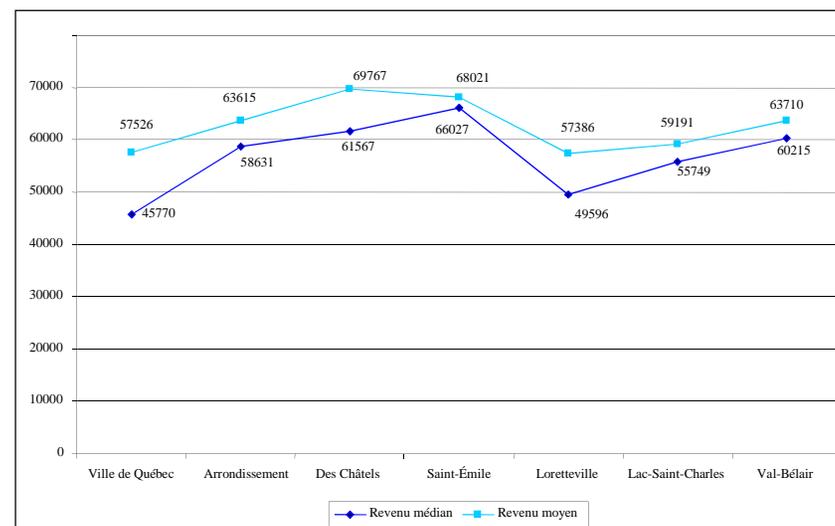
Si l'on compare le revenu moyen⁸ au revenu médian⁹ des ménages du quartier, on remarque, à la figure 5, un écart de moins de **2 000 \$** indiquant de légères différences du revenu parmi les ménages du quartier.

⁸ Selon Statistique Canada : « Valeur en dollars obtenue en additionnant le revenu total des particuliers et en divisant cette somme par le nombre de particuliers ayant un revenu. »

⁹ Selon Statistique Canada : « Valeur en dollars qui représente le milieu dans une répartition des particuliers ayant un revenu, classés selon la taille du montant du revenu. »

Notons que cet écart est le moins important de l'arrondissement et est très inférieur à celui de la grande ville qui est de **11 756 \$**.

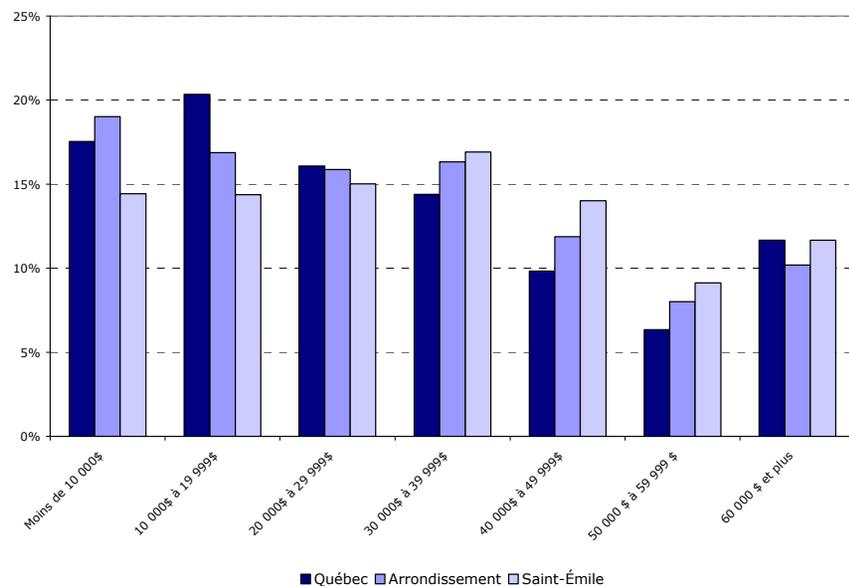
Figure 5 : Revenus moyen et médian des ménages en 2005



Source : Statistique Canada 2006

Comme l'illustre la figure 6, une plus petite proportion des citoyens du quartier Saint-Émile a un revenu inférieur à **30 000 \$** par année, en comparaison à la Ville de Québec et à l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Quant aux citoyens ayant un revenu entre **30 000 \$** et **59 999 \$**, ils sont mieux représentés dans le quartier. La proportion des résidents ayant un revenu de **60 000 \$** et plus est la même dans Québec que dans le quartier.

Figure 6 : Répartition de la population selon le revenu annuel en 2005



Source: Statistique Canada 2006

2.2.6 L'emploi

La population la plus active en emploi de l'arrondissement

La situation de l'emploi dans le quartier Saint-Émile est excellente et même meilleure que celles de l'arrondissement et de la ville de Québec. De plus, cette dernière tend à s'accroître puisque si l'on compare les données de 2001 par rapport à celles de 2006 au tableau 7, les taux d'activité et d'emploi ont augmenté et le taux de chômage a diminué. Cependant, ces derniers taux ne se sont pas améliorés à un rythme aussi soutenu que celui de la ville de Québec.

Tableau 7 : Population de 15 ans et plus selon l'activité

Indicateur	Ville de Québec			Saint-Émile		
	2001	2006	Variation	2001	2006	Variation
Taux d'activité	63,5 %	65,4 %	1,9 %	77,1 %	77,5 %	0,4 %
Taux d'emploi	58,7 %	62,1 %	3,4 %	73,7 %	75,2 %	1,5 %
Taux de chômage	7,5 %	5,0 %	-2,5 %	4,4 %	2,9 %	-1,50 %

Source : Statistique Canada 2001 et 2006

2.2.7 Les moyens de transport

Les déplacements en voiture sont privilégiés par la population résidente

Les données du tableau 8 montrent que la population du quartier Saint-Émile est beaucoup plus motorisée que celle de la ville de Québec et que la moyenne de l'arrondissement. Le caractère-dortoir du quartier, la ségrégation des fonctions urbaines dans le territoire et la basse densité résidentielle en font un lieu où les déplacements en voiture sont privilégiés. Alors que la proportion des conducteurs de véhicules automobiles diminue à l'échelle de la ville de Québec et de l'arrondissement, elle augmente de **2 %** dans le quartier.

Le transport en commun perd, quant à lui, de sa popularité dans le quartier en voyant son nombre d'utilisateurs diminuer faiblement de **0,3 %** alors que de légères augmentations de la fréquentation sont notées dans l'arrondissement (**0,5 %**) et dans la ville (**0,7 %**).

En ce qui concerne les transports actifs, la population du quartier semble moins encline à intégrer l'activité dans son mode de vie que celle de la ville. En fait, en 2006, une proportion décroissante et beaucoup moins importante des résidents marchait pour se déplacer dans le quartier que dans Québec. Des améliorations au niveau de la sécurité et de la mixité des usages seraient susceptibles d'accroître cette pratique. Les déplacements en bicyclette représentaient, pour leur part, **0,6 %** des déplacements de la population du quartier à la même époque. Sachant que le réseau cyclable de l'arrondissement est prioritairement constitué de voies cyclables de type récréatif et non utilitaire, cette proportion est bonne.

Tableau 8 : Moyens de transport de la population

Moyens de transport	Ville de Québec			Saint-Émile		
	2001	2006	Variation	2001	2006	Variation
Conducteur d'un véhicule automobile	71,6 %	70,0 %	-1,6 %	82,8 %	84,8 %	2,0 %
Passager d'un véhicule automobile	5,4 %	5,5 %	0,1 %	6,2 %	5,9 %	-0,3 %
Transport en commun	12,6 %	13,3 %	0,7 %	5,6 %	5,3 %	-0,3 %
À pied	8,7 %	8,9 %	0,6 %	4,2 %	2,9 %	-1,3 %
Bicyclette	1,5 %	1,7 %	0,2 %	0,6 %	0,6 %	0,0 %
Motocyclette	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,3 %	0,1 %
Taxi	0,2 %	0,1 %	0,0 %	0,2 %	0,0 %	-0,2 %
Autre	0,4 %	0,4 %	0,0 %	0,3 %	0,3 %	0,0 %

Source : Statistique Canada 2001 et 2005

2.2.8 La langue et l'immigration

Une population francophone et d'origine canadienne

Le profil de la population du quartier en matière de connaissance des langues officielles diffère légèrement de la ville de Québec; près de **26 %** des gens parlent à la fois, le français et l'anglais, représentant **8 %** de moins que dans la ville et **2 %** de moins que la moyenne de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

Tableau 9 : Connaissance des langues officielles

Langues connues	Ville de Québec		Arrondissement		Saint-Émile	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Anglais seulement	840	0,2	125	0,2	30	0,2
Français seulement	315 140	65,3	52 585	71,6	9 085	73,5
Anglais et français	165 340	34,3	20 680	28,2	3 240	26,2
Ni l'anglais ni le français	1 230	0,3	35	0,0	0	0,0

Source : Statistique Canada 2006

Dans le quartier Saint-Émile, la citoyenneté canadienne est représentée à **99,5 %** tandis que la langue maternelle est le français à **98,1 %**. Une proportion d'anglophones moins importante que dans la ville est présente dans le quartier (**1,1 %**). Les résidents, dont la langue maternelle est une langue autre que le français et l'anglais, constituent, quant à eux, une proportion beaucoup plus faible que dans la ville de Québec, soit **0,8 %** comparativement à **3,5 %**. Parmi ces gens, ce sont ceux qui parlent espagnol qui représentent le plus fort pourcentage.

Tableau 10 : La population selon la langue maternelle

Population selon la langue maternelle	Ville de Québec		Saint-Émile	
	Nombre	%	Nombre	%
Population totale selon la langue maternelle (réponse unique)	479 995		12 325	
Anglais	7 030	1,5 %	140	1,1 %
Français	456 225	95,1 %	12 095	98,1 %
Langues non officielles	16 740	3,5 %	95	0,8 %
Langues non officielles (10 principales)	11 170	2,3 %	55	0,5 %
Espagnol	3 605	0,8 %	35	0,3 %
Arabe	2 370	0,5 %	10	0,1 %
Allemand	420	0,1 %	10	0,1 %
Autres langues non officielles	5 585	1,2 %	35	0,3 %

Source : Statistique Canada 2006

Une population immigrante peu représentée

Dans le quartier, l'immigration a commencé au début des années 1960. À l'instar de l'ensemble de la ville, c'est dans les années 1990 qu'une grande majorité d'immigrants sont venus habiter le quartier. On remarque, depuis les dernières années, que le nombre de nouveaux immigrants tend à diminuer dans le quartier, contrairement à la ville de Québec.

Tableau 11 : Population immigrante selon la période d'immigration

Période d'immigration	Ville de Québec		Saint-Émile	
		%		%
Population immigrante	22 160		180	
Avant 1961	1 095	4,9	0	0,0
1961-1970	1 700	7,7	15	8,3
1971-1980	2 420	10,9	45	25
1981-1990	2 995	13,5	40	22,2
1991-2000	6 465	29,2	65	36,1
1991-1995	2 660	12,0	35	19,4
1996-2000	3 805	17,2	35	19,4
2001-2006	7 485	33,8	15	8,3

Source : Statistique Canada 2006

À Saint-Émile, la population immigrante ne représente que **1,45 %** de la population du quartier, ce qui est nettement inférieur à la proportion pour la ville de Québec (**4,5 %**), et représentant le plus faible pourcentage de l'arrondissement (moyenne : **1,9 %**). Le principal pays d'origine de ces immigrants est la République populaire de Chine avec 35 personnes, soit près de **20 %** des immigrants du quartier. Les autres pays d'origine les plus importants sont : l'Allemagne, le Portugal, les États-Unis et la France.

Tableau 12 : Population immigrante selon leur lieu de naissance

Pays d'origine	Québec		Arrondissement		Saint-Émile	
		%		%		%
Population totale	491 140		74 070		12 395	
Total immigrant	22 160	4,5	1490	2	180	1,45
<i>Amériques</i>	4 800	21,7	290	19,5	55	30,6
Caraïbes et Bermudes	955	4,3	60	4,0	10	5,6
cuba	145	0,7	10	0,7	10	5,6
États-Unis d'Amérique	970	4,4	80	5,4	15	8,3
<i>Europe</i>	9 555	43,1	765	51,3	60	33,3
Allemagne	585	2,6	165	11,1	20	11,1
France	3 870	17,5	270	18,1	15	8,3
Portugal	530	2,4	150	10,1	20	11,1
Royaume-Uni	260	1,2	20	1,3	10	5,6
<i>Asie et Moyen-Orient</i>	3 150	14,2	215	14,4	50	27,8
Corée du Sud	85	0,4	20	1,3	10	5,6
République populaire de Chine	905	4,1	115	7,7	35	19,4
<i>Afrique</i>	4 585	20,7	155	10,4	15	8,3
Égypte	130	0,6	10	0,7	10	5,6
Maurice	20	0,1	10	0,7	10	5,6

Source : Statistique Canada 2006

2.3 Analyse du territoire

2.3.1 L'utilisation du sol

Densité :
1473,8 habitants/km²

La densité de la population du quartier de Saint-Émile est de **1 473,8** habitants/km², la 2^e plus haute de l'arrondissement. Ce dernier a une densité de **494** habitants/km². Bien que le territoire du quartier Saint-Émile soit composé principalement de résidences unifamiliales, sa densité d'habitation est élevée pour l'arrondissement, car son territoire est grandement développé. Il demeure que cette densité est nettement inférieure à celle de l'arrondissement La Cité-Limoilou qui est trois fois plus élevée.

Comme l'illustre la carte 7, les espaces verts (forêt, terrain vague et bâtiment vacant, parc et espace vert) sont bien présents dans le quartier, représentant près de la moitié du territoire (**46 %**), principalement localisés dans la partie nord-ouest du secteur.



● Parc Réal-Cloutier

La population du quartier bénéficie de 10 parcs à vocations différentes, en plus d'un accès au parc linéaire de la rivière Saint-Charles. Ces derniers peuvent être visualisés à la carte 8. Le parc Réal-Cloutier est le plus important, on y retrouve plusieurs équipements et des événements extérieurs majeurs s'y déroulent. Parmi ces parcs, certains présentent des modules de jeux désuets ou manquants. Une lacune dans la desserte des secteurs ouest et nord du quartier est remarquée.

Le tableau 13 indique que la fonction résidentielle, deuxième en importance, couvre près de **31 %** du quartier. Les résidences de faible densité (4,5 logements et moins/1000 m²) sont prédominantes puisque leur proportion est de **97,7 %** de l'usage résidentiel, tandis que les habitations de moyenne et haute densité (de 4,6 logements/1000 m² et plus) sont beaucoup moins présentes à 3,7 %.

Tableau 13 : Utilisation du sol

Usage	Superficie en km ²	% p/r au quartier
Forêt	3,36	39,98
Résidentiel à faible densité	2,52	29,98
Emprise routière	0,88	10,45
Terrain vague et bâtiment vacant	0,42	4,96
Service d'utilité publique	0,40	4,78
Commerce de vente au détail	0,20	2,43
Extraction	0,16	1,93
Institutionnel	0,09	1,08
Parc et espace vert	0,08	0,99
Résidentiel moyenne densité	0,06	0,66
Loisir et culture	0,05	0,64
Industriel	0,05	0,59
Administration et service	0,05	0,57
Hydrographie	0,03	0,31
Mixité résidentielle et commerciale	0,02	0,21
Agriculture	0,02	0,20
Commerce de gros et entreposage	0,01	0,13
Résidentiel haute densité	0,01	0,06
Réseau et équipement de transport	0,00	0,04
Mixité résidentielle et administration et service	0,00	0,02
TOTAL	8,41	100,00 %

Source : Service d'aménagement du territoire — Rôle d'évaluation de la Ville de Québec, 2006

L'usage institutionnel, qui n'occupe qu'un pour cent du territoire, est composé de 3 écoles publiques primaires, ainsi que d'une église qui dessert la paroisse Saint-Émile. Les écoles du quartier font partie du territoire de la Commission scolaire de la Capitale. Cette dernière n'envisage aucun investissement majeur au cours des prochaines années dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Leurs statistiques révèlent que l'achalandage des écoles, depuis une dizaine d'années, tend vers une légère diminution. Quant aux prévisions, elles n'indiquent aucune augmentation de la clientèle scolaire, jusqu'à 2012, ce qui maintiendra le nombre de groupes actuel dans chacune des écoles. Un des facteurs qui pourrait modifier ces pronostics est la croissance du développement résidentiel dans ce secteur.

Le quartier accueille, entre autres, comme services publics, une caserne incendie, un service de police ainsi qu'un centre communautaire (carte 8). Malgré le fait qu'il n'y ait pas de bibliothèque dans les limites du quartier, celle située sur le boulevard Bastien, dans le quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf, est facilement accessible pour la population de Saint-Émile.

2.3.2 Le cadre bâti



Les premiers bâtiments résidentiels ont été construits vers le milieu du 19^e siècle, le long des chemins colonisateurs, soit la rue de la Faune, l'avenue Lapierre et la rue Saint-Romain. C'est dans les années 1990 que le quartier a vécu la plus forte période de construction résidentielle. Les habitations de moyenne densité sont majoritairement localisées sur les principales voies de circulation, soit la rue de la Faune et l'avenue Lapierre, ainsi qu'au sud du quartier où il y a une concentration de maisons en rangée. Les résidences de plus grand gabarit (habitations jumelées et en rangées de 6 logements chacun) sont situées dans le secteur ouest du quartier, au sud de la rue de la Faune. La carte 6 illustre la présence de trois habitations à loyer modique, localisées au nord de la rue de la Faune.

Le quartier n'est pas encore entièrement développé puisqu'une grande partie du territoire se situe à l'extérieur du périmètre urbain et le Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) intègre ces terres à une aire d'affectation agroforestière.

Le PDAD a également défini, en 2005, des zones où les terrains étaient vacants et propices au développement résidentiel; ce sont des secteurs de lotissement potentiel. La carte 9 illustre 5 zones présentes dans le quartier de Saint-Émile, dont 2 qui font déjà l'objet d'un projet de développement domiciliaire.

2.3.3 Le patrimoine bâti

Bien que le développement de ce quartier soit relativement récent, une trentaine de bâtiments, construits au 19^e siècle et au début du 20^e siècle, sont toujours présents. On les retrouve principalement le long des tracés fondateurs, c'est-à-dire l'avenue Lapierre ainsi que les rues de la Faune et Saint-Romain. Aucune réglementation spécifique ne régit le caractère patrimonial de ces bâtiments.



2.3.4 L'activité économique

La principale artère commerciale du quartier est la rue de la Faune. Elle présente une mixité d'usages que ce soit résidentiel, commercial, industriel ou administratif. Plusieurs autres commerces principalement liés à l'automobile et au transport sont concentrés sur le boulevard de la Colline. Quant à l'avenue Lapierre, majoritairement résidentielle, elle accueille quelques commerces de vente au détail de natures diverses qui sont toutefois dispersés.

L'usage industriel occupe une place limitée dans le quartier (0,6 %). L'industrie du cuir, qui a jadis contribué grandement au développement de Saint-Émile, est encore présente dans le secteur; 5 industries reliées à la chaussure sont localisées près de l'intersection de la rue de la Faune et de l'avenue Lapierre. Sur ces deux mêmes axes, d'autres types d'industries se spécialisent principalement dans la fabrication d'armoires, les produits en toile ainsi que dans la transformation du bois et du gibier.

Deux sites d'extraction sont actifs sur le territoire de Saint-Émile, représentant près de 5 % de la superficie totale d'exploitation dans

l'arrondissement. Ils sont localisés aux extrémités nord et ouest du quartier, soit sur la rue Vézina et le boulevard de la Colline.

2.3.5 L'activité communautaire et culturelle



Les Fêtes de la famille de Saint-Émile sont l'une des principales activités estivales marquant la vie communautaire du quartier. Ce festival se tient en plein air au parc Réal-Cloutier et offre des activités et des spectacles d'envergure variés pour toute la famille.

Parmi les principaux organismes impliqués dans le quartier, on retrouve entre autres les Chevaliers de Colomb et le Club Optimiste. Les Chevaliers de Colomb participent activement à la vie communautaire du quartier depuis plus de 50 ans en soutenant la paroisse et en venant en aide aux plus démunis en leur octroyant des bons pour de la nourriture ou en leur offrant des paniers de Noël. Cet organisme organise aussi, depuis de nombreuses années, un festival d'hiver permettant aux familles de profiter des plaisirs de la neige.



Le Club Optimiste de Saint-Émile, fondé en 1995, a quant à lui pour mission de venir en aide aux jeunes du quartier et leur offrir des activités qui leur permettent de s'épanouir et de se divertir. Par exemple, il organise des souscriptions pour la lutte contre le cancer infantile, des concours de talent (gala « ministars »), des activités d'Halloween, des courses de tacots.

Le Cercle des fermières de Saint-Émile est également très actif dans le quartier. Ce regroupement de femmes s'applique à l'amélioration de la qualité de vie des femmes et des familles, de même qu'à la transmission du patrimoine culturel et artisanal. Elles organisent entre autres des expos-cadeaux où l'on peut se procurer des cadeaux de Noël originaux confectionnés par des femmes du milieu.

Dans le quartier, la Maison des jeunes « La Planque » offre aux adolescents un lieu d'appartenance propice aux rencontres et aux échanges. Elle permet aux adolescents de s'impliquer de façon positive dans leur communauté.

Enfin, plusieurs autres activités sociales et sportives ont lieu dans ce secteur et contribuent au développement de la vie communautaire. Notamment, il existe un mouvement de scouts, de l'âge d'or, un club de karaté, de judo, de volleyball, et de pétanque.

2.3.6 La circulation

Les emprises routières sont très présentes dans le quartier, étant le troisième usage en importance (10,45 %). La carte 10 illustre les principales voies de circulation dans les axes nord-sud et est-ouest.

Quatre voies de circulation majeures donnent accès au quartier, soit la rue de la Faune, la rue Vézina (dans le prolongement de la



la rue George-Muir), l'avenue Lapierre et le boulevard de la Colline. Selon la firme Patri-Arch,¹⁰ ces deux derniers axes qui forment des intersections avec la rue de la Faune, représentent des pôles importants du territoire tant sur le plan routier que fonctionnel. De plus, le réseau de circulation situé au nord de la rue de la Faune est constitué de voies nord-sud peu reliées à l'ensemble du réseau, tandis que celui localisé au sud du quartier est composé de voies secondaires complexes où il peut être difficile de se repérer.

Depuis les années soixante, l'autoroute Laurentienne assure un lien direct avec le réseau autoroutier de la ville. La plus récente ouverture du boulevard Robert-Bourassa procure un deuxième accès rapide au quartier, mais a un impact certain sur la circulation dans l'arrondissement, principalement sur la rue de la

¹⁰ Inventaire et analyse du patrimoine de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles — Le territoire.

Faune, le boulevard de la Colline et l'avenue Lapierre, aux heures de pointe.

Le développement résidentiel toujours actif dans le secteur nord du quartier génère un accroissement constant de la circulation, particulièrement sur la rue de la Faune. La non-perméabilité de la structure du réseau routier renforce la pression de la circulation sur les principales voies, soit la rue de la Faune, l'avenue Lapierre et le boulevard de la Colline. Selon des inventaires de circulation effectués par la ville en 2002, 2006 et 2007, les intersections de la rue de la Faune avec le boulevard de la Colline et la rue de Vénus ont connu une augmentation de leur achalandage aux heures d'affluence. On observe que de plus en plus de gens se dirigent vers l'autoroute Laurentienne le matin (augmentation de 33 % du nombre de véhicules entre 2002 et 2007) et également en direction sud sur le boulevard de la Colline, pour rejoindre le boulevard Robert-Bourassa (augmentation de plus de 50 % des véhicules entre 2006 et 2007).

Le réseau pédestre et cyclable du quartier comprend deux bandes cyclables et deux chaussées désignées. Ce réseau donne accès au Corridor des Cheminots qui longe la limite sud du quartier, mais ne dessert que la partie est du quartier. Pour la population piétonne, la rue de la Faune offre un trottoir uniquement d'un côté de la chaussée, à l'exception d'une partie située en face du centre commercial. Certaines autres rues à travers le quartier accueillent des trottoirs, mais leur étendue est très limitée.



Le transport en commun à Saint-Émile présente d'importantes insuffisances. Ces faiblesses concernent le nombre de parcours, leurs circuits et la fréquence de leurs passages. La croissance effrénée du quartier Saint-Émile au cours des dernières années a rendu l'offre de

transport en commun inadéquate à la population actuelle du quartier, principalement dans le secteur nord. Au total, seulement 6 parcours sillonnent les rues du quartier, dont 3 le font sur une base régulière (81-82-89). Cependant, la fréquence des passages des autobus n'est pas très élevée. La population de ces secteurs doit parfois parcourir d'importantes distances pour avoir accès à ce service, certains étant localisés à près d'un kilomètre de l'arrêt d'autobus. Rappelons aussi que le secteur au nord de la rue de la Faune et l'est de l'avenue Lapierre compte une forte concentration d'enfants et d'adolescents. Les 3 autres circuits correspondent à des parcours express (282-289-382), en semaine

uniquement, donnant accès à la colline parlementaire et au secteur de Sainte-Foy.

2.3.7 Contraintes à l'aménagement

Le quartier Saint-Émile est soumis à quelques contraintes à l'aménagement du territoire, qu'elles soient d'origine naturelle ou résultant de l'action humaine, c'est-à-dire anthropique. (carte 11)

Les contraintes naturelles sont principalement liées à la présence de la montagne Saint-Charles, qui est constituée de zones de fortes pentes, au nord du quartier.

Aucun cours d'eau majeur ne traverse ce territoire; seule la rivière Saint-Charles longe la limite nord-ouest du quartier, dans un secteur non développé. Sur ce même territoire, représentant près de 30 % de la superficie du quartier, s'étend le bassin versant de la prise d'eau de la Ville de Québec. Afin d'en préserver la qualité de l'eau, plusieurs normes particulières visant à limiter les interventions humaines sont récemment applicables.

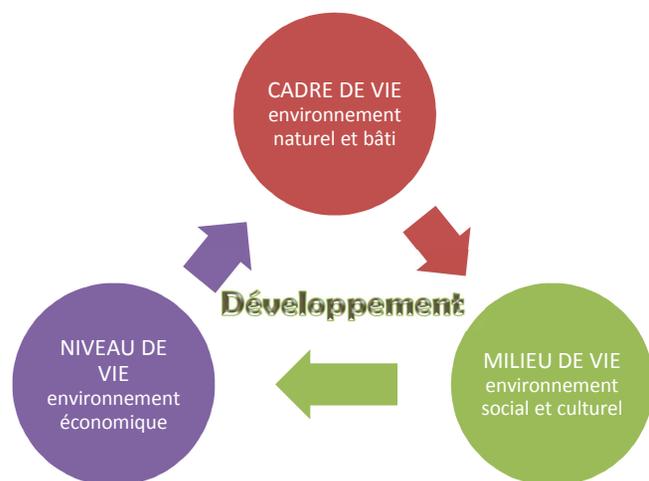
Les contraintes anthropiques n'ont pas un impact marqué sur le milieu. Les emprises d'utilité publique occupent 4,78 % du territoire. Un large corridor traverse le quartier au sud-ouest, à partir de la rue du Pomerol et remontant le boulevard de la Colline. En hiver, un sentier de motoneige y est aménagé par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec.

Un seul site de dépôt à neige est inscrit sur la carte 11, au nord de la rue des Andastes, sur un terrain appartenant à la ville de Québec.

3. Diagnostic

Afin d'établir un diagnostic du quartier, l'identification des potentiels et des problématiques reliés au milieu est essentielle.

Dans le contexte du présent exercice, les constats sont établis en fonction de trois aspects du concept de développement durable¹¹ sur lequel se fondent les grands principes de développement local, soit :



Le champ d'action du développement local englobe tout d'abord le « cadre de vie », c'est-à-dire l'environnement naturel et bâti, soit le milieu et ses composantes, où exercent les acteurs du développement local.

Le second aspect est le « milieu de vie », qui couvre les diverses interactions sociales (services publics ou personnalisés) et culturelles (couleurs du quartier) entre les individus d'une collectivité dans ses activités quotidiennes. Ces interactions contribuent à raffermir

¹¹ Selon le Plan stratégique de la ville de Québec 2004-2008 : « Un développement durable tient compte des aspects culturels, économiques, environnementaux et sociaux (...). Il répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Les actions retenues doivent s'insérer dans une approche de solution globale. »

l'appartenance territoriale et à rétablir ou à consolider la confiance dans l'avenir.

Finalement, l'analyse du « niveau de vie » s'étend sur les projets par lesquels passe la mise en place de conditions créant, pour le territoire du quartier, un environnement propice à l'émergence de projets créateurs d'emplois (ex. : artères commerciales), de projets générant un achalandage (ex. : centres commerciaux, équipements récréatifs et touristiques régionaux) et des conditions favorisant le développement d'entrepreneuriat (ex. : centre de formation professionnelle).

Afin d'offrir à la population un quartier durable et un milieu de vie de qualité, il est essentiel de tenir compte de l'interaction des trois aspects du développement local.

3.1 Cadre de vie

3.1.1 Environnement naturel

Les composantes de l'environnement naturel retenues sont :

- la qualité du couvert végétal
- la morphologie (types de sols) et la topographie des sols
- le réseau hydrographique et les milieux humides (rivières et cours d'eau)
- les sites d'intérêt (espaces naturels, paysages, écosystèmes écologiques)
- la qualité de l'environnement

Tout d'abord, au point de vue de l'environnement naturel, perçu selon un environnement interne ou externe au quartier, on retrouve notamment les forces, les faiblesses, les opportunités et les contraintes suivantes :

Environnement interne	
Forces	Faiblesses
Milieux naturels d'intérêt : o hêtraie rue du Campagnol	Faible couvert forestier dans certains secteurs résidentiels
Bonne qualité de l'air	Faible couvert arborescent sur les voies principales (Faune, Lapierre)
Terrains boisés non développés au pourtour des développements résidentiels au nord de la rue de la Faune (certains boisés caractérisés : valeur élevée)	Présence de plusieurs murs de soutènement sur les terrains dans le secteur nord du quartier qui sont inesthétiques et pouvant être non sécuritaires
Les boisés existants à l'intérieur du milieu résidentiel construit	Difficulté de développement au nord de la rue de la Faune en raison de la topographie et de la présence de milieux humides
Paysage : vue sur les montagnes et la ville de Québec	Malpropreté de certains terrains résidentiels (propriétés plus âgées)

Lors d'une nouvelle construction résidentielle, le délai est long avant de gazonner le terrain	
Environnement externe	
Opportunités	Contraintes
Programme de plantation d'arbres d'alignement par la Ville	



● Rue de Vénus



● Hêtraie

3.1.2 Environnement bâti

À propos de l'analyse du cadre de vie, présenté sous le même format, les composantes de l'environnement bâti retenues sont :

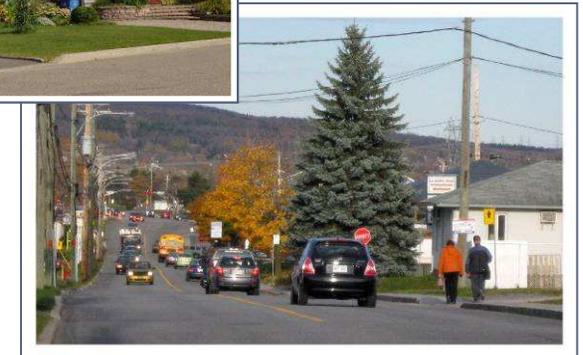
- l'habitation et le cadre bâti (type, état, architecture)
- design urbain (développement des fonctions urbaines, trames de rues, contraintes anthropiques)
- le transport (organisation du réseau routier local et de transit, circulation : types, débit, vitesse, stationnement, réseau de transport en commun)
- les équipements et infrastructures (énergie, télécommunications et câblodistribution, réseaux d'aqueduc et d'égout)

Environnement interne	
Forces	Faiblesses
Proximité du Corridor des Cheminots	Circulation très dense aux heures de pointe sur le réseau collecteur principal
Grand parc immobilier récent et encore en développement	Circulation rapide sur les rues Vézina, de Vénus et l'avenue Lapierre (nord)
	Voies de circulation non conviviales pour piétons et cyclistes (rue de la Faune : 1 seul trottoir)
Stationnement sur rue sans contrainte presque partout	La circulation piétonne et cycliste n'est pas privilégiée dans le quartier
Milieu tranquille et sécuritaire	Fréquence des circuits d'autobus trop faible et secteur nord du quartier mal desservi
Proximité de l'autoroute Laurentienne et du boulevard Robert-Bourassa	Entrées du quartier peu soulignées

		Manque de diversité de la typologie résidentielle (majoritairement de type unifamilial) et de l'architecture (dans nouveaux secteurs)
		Sur la rue de la Faune, entre l'autoroute Laurentienne et la rue de Vénus, l'accotement très fréquenté par les cyclistes n'est pas enduit de pavage
Environnement externe		
Opportunités		Contraintes
Fonction commerciale à développer		



● Secteur résidentiel récent



● Rue de la Faune

3.2 Milieu de vie

3.2.1 Environnement social

Du côté du milieu de vie et de l'environnement social du quartier, les critères d'analyse sont :

- services publics municipaux (bureau d'arrondissement, sécurité publique, bibliothèques)
- services publics régionaux (hôpital)
- services publics gouvernementaux (réseau scolaire, santé et services sociaux)
- services professionnels privés (médecin, avocat, dentiste)
- commerces de base ou de proximité (épicerie, station-service, pharmacie, dépanneur, restaurant, boutiques et autres commerces de détail, institution financière)
- organismes communautaires et mouvements associatifs (maison des jeunes, scouts, club optimiste)

Environnement interne	
Forces	Faiblesses
Services publics présents sur le territoire (Service de police et une caserne incendie)	Aucune bibliothèque dans le quartier
Bon renouvellement des familles	Aucun établissement de santé
3 écoles primaires pour desservir la population	Aucune école secondaire
Organismes communautaires présents dans le quartier	Manque de places en garderie
Commerces de proximité et de services professionnels sur le réseau collecteur	Faible présence de commerces de restauration
	Aucun commerce spécialisé en café
	Manque de disponibilité d'espaces commerciaux
	École du Vignoble : problématique de circulation (autos/autobus)

	Aucune navette d'école privée ne dessert le quartier
Environnement externe	
Opportunités	Contraintes
Le gouvernement n'a pas encore atteint son objectif concernant le nombre de places en garderie	



● École primaire du Vignoble



● Centre de la petite enfance

3.2.2 Environnement culturel

Pour cet aspect de l'environnement, l'analyse tient compte des éléments suivants :

- équipements récréatifs, de sport et de loisir (espaces verts, parcs, aréna)
- équipements culturels (centre communautaire, salle de spectacles ou d'exposition, centre d'art)
- équipements religieux (lieux de culte, églises)
- lieux historiques et patrimoniaux (liens avec le passé, maisons ancestrales)

Environnement interne		
Forces		Faiblesses
Présence d'une trentaine de maisons patrimoniales		9 parcs pour desservir la population, mais la plupart localisés au centre du quartier
Centre communautaire offrant plusieurs salles		Peu de services et de commerces à vocation culturelle
Réaménagement prochain du parc Réal-Cloutier		Manque d'entretien de certains parcs et désuétude de plusieurs équipements (parc du Petit-Oasis)
Acoustique exceptionnelle de l'église		Manque d'équipement dans certains parcs (parcs des Vignobles, Quatre-Vents)
Société d'histoire de l'arrondissement		Les heures d'ouverture des parcs ne sont pas uniformes

Environnement externe	
Opportunités	Contraintes
Créneau : L'industrie du cuir et de la chaussure (diffusion culturelle : Histoire de raconter)	
Donner une visibilité au parc Réal-Cloutier par l'achat d'un terrain adjacent à la rue de la Faune (occasions favorables à surveiller)	



● Parc du Millénaire



● Parc Cassiopée

3.3 Niveau de vie

3.3.1 Environnement économique

Cet environnement comprend notamment des facteurs reliés aux :

- projets créateurs d'emplois (artères commerciales)
- projets générant un achalandage (centres commerciaux, équipements récréatifs et touristiques régionaux)
- conditions favorisant le développement d'entrepreneuriat (CLD, CLE, autres organismes de développement économique)

Environnement interne	
Forces	Faiblesses
Mobilisation des commerçants du secteur Saint-Émile pour former une association soutenue par le CLD	Artères commerciales mixtes manquent d'attrait et de convivialité
Centre commercial sur la rue de la Faune	Plusieurs commerces dispersés sur le territoire
Usines de chaussures toujours présentes sur le territoire	Difficulté d'accès aux commerces sur la rue de la Faune (circulation dense et rapide)
Environnement externe	
Opportunités	Contraintes
Reconversion du terrain advenant la fermeture d'une usine de chaussures	L'attrait des commerces de grande surface
Locaux vacants à vocation commerciale ou industrielle au sud de l'avenue Lapierre	
Terrains commerciaux vacants	



● Artère commerciale – rue de la Faune



● Usine de chaussures

3.4 Enjeux généraux

L'analyse du portrait du quartier ainsi que des constats présentés dans la section précédente conduisent à la formulation d'enjeux généraux énumérés ci-après. Ces enjeux serviront à leur tour de base à la détermination des orientations et objectifs du document d'orientation.

Mettre en valeur les milieux d'intérêt naturels et bonifier la forêt urbaine

Deux milieux d'intérêts naturels ont été identifiés au PDAD dans le quartier Saint-Émile. Il s'agit d'une hêtraie située au nord de la rue du Campagnol et du secteur du lac à Grenouilles, où l'on retrouve des peuplements à valeur écologique élevée telle que des forêts de hêtres pures ou avec une proportion variable d'érables à sucre, un marécage boisé ainsi qu'une cédrière.

De plus, il a été souligné, lors de rencontres avec le conseil de quartier et la population, que le couvert forestier du quartier est de moins en moins présent, particulièrement dans les nouveaux secteurs de développement. Ces deux constats établissent l'importance de préserver des milieux forestiers d'intérêt et de mettre en valeur cette richesse naturelle, en plus de diriger les actions vers le reboisement.

Augmenter le nombre de logements abordables

Bien que la situation économique des ménages du quartier Saint-Émile soit généralement meilleure que celle des ménages de l'arrondissement et de la ville de Québec, des organismes communautaires qui œuvrent auprès de la population du quartier indiquent que la quantité de logements abordables est insuffisante pour répondre aux besoins des ménages à faible revenu, soit une clientèle caractérisée par des familles monoparentales et personnes vivant seules dont les revenus sont plus limités. Il serait donc souhaitable de mettre en œuvre des moyens pour accroître l'offre de logements afin de répondre aux besoins des différentes clientèles.

La nouvelle réglementation d'urbanisme, permettant l'ajout d'un deuxième logement aux résidences unifamiliales isolées, favorisera sans aucun doute la diversification de l'offre de logements actuelle.

Consolider l'offre de services communautaires, culturels et de loisirs

L'âge moyen de la population du quartier est un des plus jeunes de la ville de Québec : en 2006, 30 % de sa population était âgée de 19 ans et moins. Ces jeunes sont principalement concentrés au nord de la rue de la Faune ainsi qu'à l'extrémité sud du quartier, dans des secteurs construits depuis le début des années 1990. Afin de répondre adéquatement à cette importante clientèle, de nouveaux aménagements en loisirs devront être planifiés dans les secteurs non desservis actuellement.

De plus, une visite des parcs existants dans le quartier a démontré que certaines infrastructures sont désuètes, sous-utilisées ou manquantes. On y constate également la présence de déchets à certains endroits. Une réflexion s'impose donc quant à la qualité des parcs, leur vocation et rayonnement afin de mieux desservir la population du quartier.

Quant aux équipements culturels (salle de spectacles, bibliothèque, etc.), ils sont peu nombreux dans le quartier et dans l'arrondissement. De plus, il a été mentionné que certains locaux communautaires s'avèrent désuets. Il serait opportun de consulter la population de l'arrondissement pour connaître ses besoins spécifiques afin d'offrir des infrastructures culturelles répondant aux besoins de cette dernière.

Améliorer les infrastructures relativement aux déplacements piétonniers et cyclables

La présence d'écoles, de parcs et de commerces génère des déplacements piétonniers et cyclables dans le quartier. En plus du Corridor des Cheminots qui ceinture le territoire au sud-ouest, deux bandes cyclables sont aménagées sur une partie de la rue de Vénus et de l'avenue Lapierre, reliées entre elles par des chaussées désignées. Afin d'offrir un réseau cyclable sécuritaire et plus efficace pour les transports actifs, de nouveaux aménagements cyclables seraient souhaitables afin de couvrir une plus grande partie du territoire et rejoindre le quartier Charlesbourg par la rue de la Faune.

Pour desservir la clientèle piétonne, les trottoirs sur la rue de la Faune ainsi que sur l'avenue Lapierre sont étroits, détériorés,

discontinus et aménagés d'un seul côté. Une amélioration de ces infrastructures permettrait de rendre plus agréables et sécuritaires les déplacements à piétons à travers une circulation motorisée dense et rapide.

Améliorer la desserte du transport en commun

La desserte en transport en commun dans le quartier est inefficace tant au niveau de la couverture du territoire que de la fréquence. La principale lacune est remarquée dans l'axe est-ouest : seuls 2 parcours relient le quartier à celui de Loretteville et à l'arrondissement de Charlesbourg, puis aucun ne relie directement le quartier Val-Bélair. La fréquence et la destination des parcours existants devraient être réévaluées afin d'offrir un service plus adéquat.

Revitaliser le secteur commercial

La rue de la Faune représente l'artère commerciale principale du quartier. Un centre commercial y est implanté à l'extrémité est et près d'une quarantaine de commerces sont dispersés à travers un milieu résidentiel mixte. Le groupe d'usages *vente au détail et services* est le mieux représenté suivi des services reliés à l'automobile. Malgré cette bonne desserte commerciale, la population souhaite une diversification de l'offre actuelle. Par exemple, aucun restaurant appartenant à une grande chaîne ou à un centre d'entraînement ne dessert le quartier.

De plus, l'artère manque d'attrait et de convivialité : aucune signature n'encadre l'affichage ou le mobilier urbain, un trottoir est présent uniquement d'un côté de la rue, la circulation est dense ou rapide, certains bâtiments sont vieillissants et l'aménagement paysager est minimaliste.

Une association des gens d'affaires pour le secteur Saint-Émile a été créée en 2009 dans le but, entre autres, d'augmenter l'achalandage en favorisant l'achat local. Ce regroupement démontre une volonté d'agir et de dynamiser le milieu commercial.

4. Orientations et objectifs de planification et de gestion du quartier

Les orientations du plan de quartier de Saint-Émile sont les lignes de conduite que la Ville et le quartier adoptent en matière de développement local. Elles guident les interventions sur le territoire, en fonction des orientations générales de la Ville et des préoccupations du milieu.

Les objectifs, quant à eux, viennent préciser, justifier et donner un sens aux orientations.

Dans les prochaines pages, on retrouve les treize orientations ainsi que les trente objectifs assemblés dans un tableau qui constitue en fait la partie principale du Plan de quartier Saint-Émile.

Le contenu de cette section découle en grande partie des enjeux ressortis lors d'un exercice de discussions et d'échanges avec le conseil de quartier et les citoyens, et qui avait comme but l'identification des préoccupations et des problématiques vécues par les citoyens. Cette rencontre s'est tenue le 22 juin 2009. Les orientations et objectifs découlent également du diagnostic établi précédemment, ainsi que des orientations du Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) de la Ville de Québec.



CADRE DE VIE – Environnement naturel et bâti

ORIENTATIONS	OBJECTIFS
Orientation 1 Protéger et renforcer la présence du couvert arborescent	Objectif 1.1 Viser, lorsque possible, la conservation d'arbres d'intérêt sur les terrains boisés faisant l'objet d'un développement résidentiel
	Objectif 1.2 Poursuivre les efforts et initiatives de protection des arbres sur les terrains publics et privés de l'ensemble du territoire
	Objectif 1.3 Favoriser la plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement sur la rue de la Faune et l'avenue Lapierre ainsi que dans les nouveaux secteurs de développement résidentiel
Orientation 2 Préserver et mettre en valeur les milieux naturels d'intérêt et maintenir une bonne qualité de l'environnement	Objectif 2.1 Assurer l'intégrité écologique de certains espaces naturels boisés d'intérêt tels les secteurs du lac à Grenouilles et de la hêtraie
	Objectif 2.2 Atténuer l'impact sonore de l'autoroute Laurentienne
Orientation 3 Diversifier l'offre de logements dans le quartier	Objectif 3.1 Offrir un plus grand nombre de logements abordables
	Objectif 3.2 Augmenter le nombre de logements locatifs dans le quartier
Orientation 4 Maintenir et améliorer la qualité du bâti résidentiel et commercial	Objectif 4.1 Favoriser la rénovation résidentielle et commerciale principalement sur la rue de la Faune et l'avenue Lapierre
Orientation 5 Adapter le réseau routier aux nouvelles réalités du quartier tout en favorisant une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique	Objectif 5.1 Assurer la fluidité et la perméabilité de la circulation sur le réseau routier, principalement sur la rue de la Faune, l'avenue Lapierre et le boulevard de la Colline
	Objectif 5.2 Améliorer la sécurité routière
	Objectif 5.3 Rendre plus sécuritaires et conviviaux les déplacements piétonniers et cyclables



CADRE DE VIE – Environnement naturel et bâti (suite)

ORIENTATIONS	OBJECTIFS
Orientation 6 Bonifier le réseau de transport en commun du quartier	Objectif 6.1 Améliorer l'accessibilité au transport en commun dans les secteurs moins bien desservis
	Objectif 6.2 Augmenter la fréquence de certains parcours d'autobus
Orientation 7 Assurer une intégration harmonieuse des infrastructures municipales	Objectif 7.1 Améliorer l'intégration des bassins de rétention dans leur milieu et informer la population du rôle de ces équipements
	Objectif 7.2 Améliorer l'aspect visuel des différents poteaux d'utilité publique sur la rue de la Faune et l'avenue Lapierre



MILIEU DE VIE – Environnement social et culturel

ORIENTATIONS	OBJECTIFS
<p>Orientation 8 Favoriser un milieu de vie sécuritaire</p>	<p>Objectif 8.1 Augmenter le sentiment de sécurité des citoyens dans les parcs</p>
<p>Orientation 9 Soutenir le développement des services aux familles dans le quartier</p>	<p>Objectif 9.1 Favoriser l'augmentation du nombre de places en services de garde subventionnés</p>
<p>Orientation 10 Bonifier et améliorer les équipements de loisir et de sports du quartier</p>	<p>Objectif 10.1 Planifier l'aménagement de nouveaux parcs dans les futurs développements résidentiels ainsi que dans les secteurs existants où il n'y en a pas</p>
	<p>Objectif 10.2 Améliorer et entretenir les parcs du quartier</p>
	<p>Objectif 10.3 Aménager des équipements de plein air en milieu boisé</p>
<p>Orientation 11 Améliorer et diversifier les services et les équipements culturels</p>	<p>Objectif 11.1 Offrir des services culturels répondant aux besoins des usagers</p>
	<p>Objectif 11.2 Offrir aux résidents de l'arrondissement des salles de qualité pour la tenue de spectacles</p>
	<p>Objectif 11.3 Mettre en valeur le passé manufacturier du quartier</p>



MILIEU DE VIE – Environnement social et culturel (suite)

ORIENTATIONS	OBJECTIFS
<p>Orientation 12 Promouvoir le développement de la vie de quartier</p>	<p>Objectif 12.1 Assurer la pérennité des Fêtes de la famille de Saint-Émile</p>
	<p>Objectif 12.2 Encourager la participation des citoyens aux différentes activités communautaires, culturelles et sportives</p>
	<p>Objectif 12.3 Améliorer la diffusion de l'information dans le quartier</p>
	<p>Objectif 12.4 Stimuler l'intégration sociale des aînés à la communauté</p>
	<p>Objectif 12.5 Offrir des locaux communautaires de qualité et en nombre suffisant</p>



NIVEAU DE VIE – Environnement économique

ORIENTATIONS	OBJECTIFS
Orientation 13 Accroître la vitalité économique du quartier	Objectif 13.1 Diversifier l'offre commerciale
	Objectif 13.2 Améliorer la sécurité et l'aspect visuel de la rue de la Faune



5. Conclusion

Ce document d'orientation présente un portrait exhaustif du quartier, dresse d'abord l'histoire de ce dernier, les principales caractéristiques de la population ainsi que l'analyse du territoire.

À partir de ce portrait, une analyse a permis d'identifier les principales forces, faiblesses, opportunités et contraintes du territoire à l'étude, associées à chacun des éléments du développement durable. Cette étape nous informe sur l'évolution du quartier jusqu'à aujourd'hui et vers où il se dirige.

La participation de la population et des intervenants du milieu étant un élément essentiel à la réussite de la démarche, ces derniers ont été consultés à deux reprises afin d'exprimer leur vision du développement de leur quartier.

Basés sur ces constats, les enjeux identifiés par le conseil de quartier et la population ont ensuite été traduits à travers des orientations et des objectifs. Ils présentent une vision intégrée du développement et guideront les interventions sur le territoire en fonction du Plan directeur d'aménagement et de développement de la ville.

La prochaine étape de l'élaboration du plan de quartier est l'identification d'actions qui permettront de concrétiser et d'atteindre les orientations et objectifs définis au document d'orientation. Le conseil de quartier ainsi que la population auront à participer à cette dernière étape afin d'établir les interventions qu'ils jugent prioritaires pour leur quartier afin que ce dernier devienne un milieu de vie de qualité pour une collectivité viable

Bibliographie

Sites Internet

1. Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (Page consultée le 28 juillet 2008). URL : <http://www.fcmq.qc.ca/>
2. Santé et services sociaux. (Page consultée le 28 juillet 2008). URL : <http://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/rls/>
3. Société d'habitation du Québec. (Page consultée le 28 juillet 2008) URL : <http://www.habitation.gouv.qc.ca/>
4. Office municipal d'habitation de Québec. (Page consultée le 28 juillet 2008) URL : <http://www.omhq.qc.ca/>
5. Statistique Canada. (Page consultée le 28 juillet 2008) URL : <http://www.statcan.ca/menu-fr.htm>
6. Fond québécois d'habitation communautaire. (Page consultée le 29 juillet 2008) URL : <http://www.fqhc.qc.ca/index.php?rub=1>
7. RTC. (Page consultée le 29 août) URL : <http://www.rtcquebec.ca/francais/accueil.html>
1. SCHL; Légère baisse du taux d'inoccupation des logements locatifs au Canada. (Page consultée le 11 juin 2008) URL : <http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/inso/sapr/co/2008/2008-06-05-0815.cfm>
8. Santé et services sociaux Québec (Page consultée le 29 mai 2008) URL : <http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/K10/public/K10FormRecherche.asp>
9. Ville de Québec (pages consultées le 16 septembre 2008) URL : <http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/arrondissements/lahautesaintcharles/index.aspx>

Publications gouvernementales

1. Société canadienne d'hypothèque et de logement. 2007. SLC- Enquête sur le marché locatif 2007. Ottawa : Société canadienne d'hypothèque et de logement. 11 p.
2. Société canadienne d'hypothèque et de logement. 2007. Rapport sur le marché locatif RMR de Québec. Ottawa : Société canadienne d'hypothèque et de logement. 26 p.
3. Société canadienne d'hypothèque et de logement. 2008. Statistique sur le marché locatif. Ottawa; Société canadienne d'hypothèque et de logement. 9 p.
4. Société canadienne d'hypothèques et de logement, date de diffusion : automne 2009. Rapport sur le marché locatif, RMR de Québec. Ottawa : Société canadienne d'hypothèque et de logement. 25p.

Articles électroniques

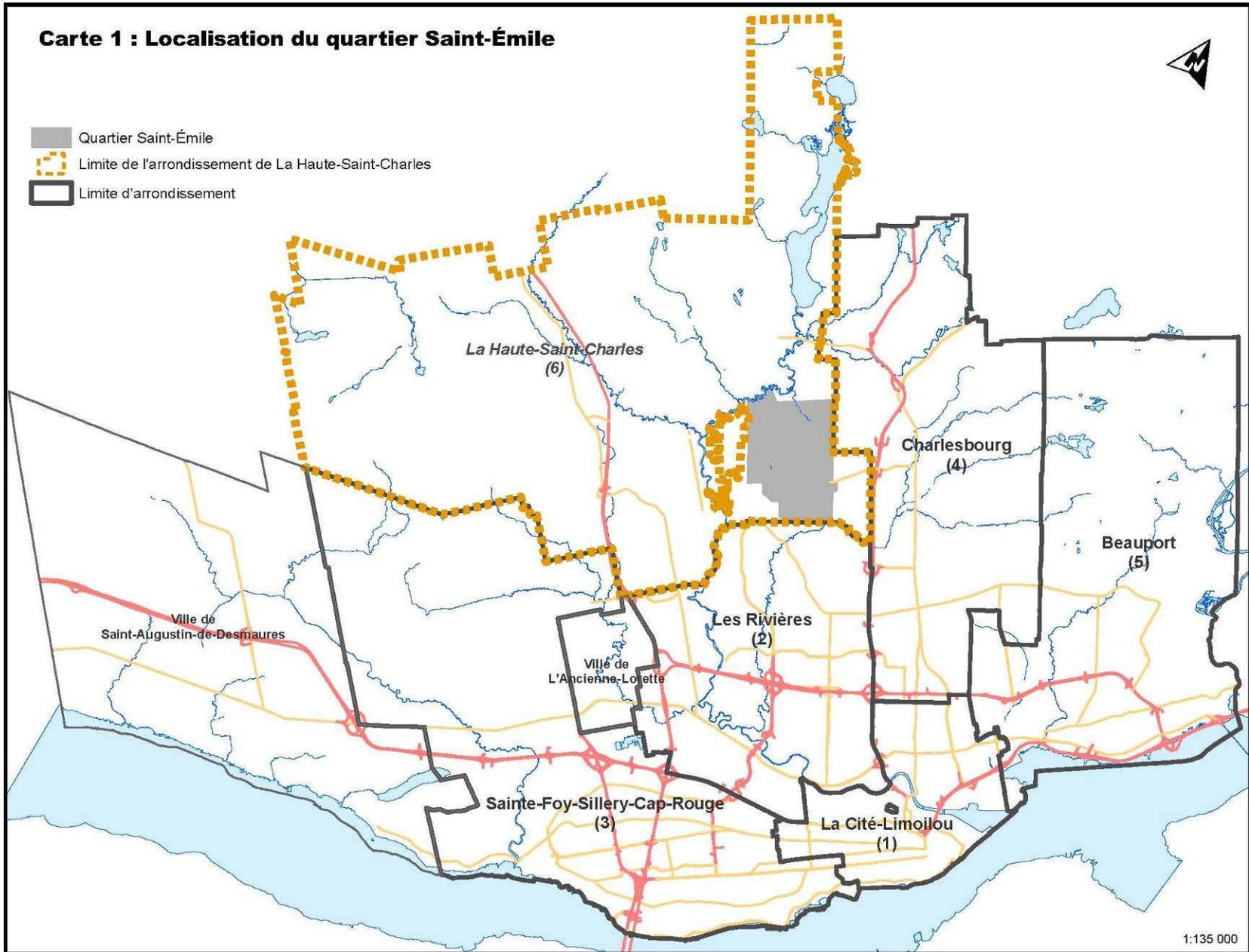
4. Artis, Olivier. 2008. « Les aînés délaissent les résidences ». Canoë. En ligne. 27/04/2008, 1 p. « www2.canoe.com/cgi-bin/imprimer.cgi?id+360550 ». Page consultée le 12 juin 2008
5. Presse Canadienne et LaPresseAffaire.com. 2007. « Taux d'inoccupation des logements de 2,4 % en avril ». LaPresseAffaire. En ligne. 06/06/2007, 1 p. « <http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/article/20070606/LAINFORMER/70606081/5891/LAINFORMER01> ». Page consultée le 11 juin 2008
6. http://www.senioractu.com/Enquete-2005-sur-les-maisons-de-retraite-quebecoises-des-resultats-variables_a5588.html

Sources manuscrites

1. Martel, Thaïs. 2008. *Logement à louer; l'offre reste serrée à Québec*. Média Matin Québec, 6 juin 2008, p7.
2. Barbeau, Gérard et al. *Paroisse Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, « Une famille depuis 200 ans » (1794-1994), de son origine à aujourd'hui*. La Corporation du 200^e anniversaire de la paroisse Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette inc., 1993. 246 p.
3. Patri-Arch. *Inventaire et analyse du patrimoine de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, Le territoire*. Ville de Québec. Août 2004.
4. Historique de la paroisse de Saint-Émile 1925-1975. Album souvenir 50^e Anniversaire.
5. Société d'histoire de La Haute-Saint-Charles. Bulletin, vol. 4, no 2, mars 2008.

Carte 1 : Localisation du quartier Saint-Émile

- Quartier Saint-Émile
- Limite de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles
- Limite d'arrondissement



Carte 2 : Quartier Saint-Émile

-  Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
-  Limite de quartier
-  Territoire à l'étude
-  Réseau hydroélectrique
-  Réseau principal aqueduc
-  Réseau autoroutier
-  Réseau routier principal
-  Réseau routier secondaire
-  Réseau hydrographique

